



- Préalable SNJ -

## **CSEC 7 mars 2019**

Depuis le 19 février des salariés nous interrogent sur les orientations stratégiques communiquées par la direction et sur les conséquences qu'elles pourraient avoir pour eux. La menace la plus commentée est sans nul doute le projet de réduction de 1000 emplois et l'incitation au départ qui l'accompagne adressée à deux mille personnes.

Doit-on en conclure qu'il y aurait aujourd'hui aux yeux de la direction mille emplois inutiles dans l'entreprise interrogent les uns ?

Si ce n'est pas le cas, va-t-on supprimer les tâches confiées aux détenteurs actuels de ces mille postes en sursis poursuivent certains ?

Si oui, quelles sont ces missions appelées à disparaître ?

Si non, ceux qui resteront devront-ils absorber la charge de travail des partants s'inquiètent d'autres ?

Il appartient à la direction de répondre à ces questions légitimes, aujourd'hui dans le cadre de cette instance mais également à travers les projets d'accords qu'elle soumet aux organisations syndicales, afin que chacun puisse se faire une opinion sur la faisabilité et la cohérence de cette politique.

Le SNJ a déclaré dès le 14 janvier ne pas être opposé par principe à ce que l'entreprise facilite le départ de salariés qui le souhaiteraient et recrute simultanément des précaires et de jeunes recrues. Notre questionnement porte avant tout sur les missions qui seront confiées à celles et ceux qui resteront dans l'entreprise France télévisions ou la rejoindront ainsi que sur leurs futures conditions de travail.

Les annonces relatives au Soir 3 constituent en ce sens un signal très inquiétant, parce qu'il pourrait être annonciateur d'un prochain démantèlement du réseau France 3 : il est encore temps de revenir sur cette décision. De même si la direction mise sincèrement sur le dialogue social elle doit le prouver en s'engageant à ne pas dénoncer l'accord collectif du 28 mai 2013. Il est possible de faire évoluer un accord par la négociation, pas le couteau sous la gorge.

La direction doit également résister à la tentation de céder aux effets de mode et aux fausses évidences. L'interruption précipitée d'un Facebook live réalisé par France 3 à l'occasion de la visite du Président Macron le 19 février dans un cimetière alsacien est là pour nous rappeler les limites et les risques de l'exercice.

Le SNJ ne craint pas le changement mais se méfie des apprentis sorciers.

Paris, le 7 mars 2019